

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 11 septembre 2023

Convocation du 7 septembre 2023

Nombre de Conseillers en exercice : 24

Nombre de Conseillers présents : 16

Conformément à l'article L 121-17 du Code des Communes, un extrait de la présente séance a été affiché à la porte de la Mairie le 14 septembre 2023.

L'an deux mil vingt-trois, le quatorze du mois de septembre à 20h30, le Conseil Municipal de cette commune s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, en session ordinaire, sous la présidence de Madame Elisabeth MARQUET.

Etaient présents : Mesdames et Messieurs BEAUDOIN, HEUVELINE, JOUSSAUME, LEGRAND, BERARDI, PRAIZELIN, GOURDON, COURCELLE, CHAPON, BELLARD, CULLERIER, EDIN, JOBERT, LINARD, LE MARREC.

Absents excusés : Mme Raphaëlle DESPLATS donne pouvoir à Mr Thierry LE MARREC
Mr David LUCIEN donne pouvoir à Mr Dominique CHAPON
Mme Anita MAUXION donne pouvoir à Mr Michel COURCELLE

Absents : Mme Katy LOISON
Mr André CONGNARD
Mr Michel GUILLEUX
Mme Pauline BEAUDOIN
Mr Jérôme TUFFIER

Convocation : 07/09/2023

Affichage : 14/09/2023

Secrétaire de séance : Mr Marc BERARDI

OBJET : AUGMENTATION DU TEMPS DE TRAVAIL D'UN AGENT TECHNIQUE

Madame le Maire rappelle à l'assemblée la nécessité de modifier la durée hebdomadaire de travail de l'emploi suivant :

- un poste d'Adjoint technique territorial permanent à temps non complet (19.15/35h)

En raison de la réorganisation des services scolaires et périscolaires, **Madame le Maire propose,**
de modifier, à compter du 15 septembre 2023, le temps hebdomadaire moyen de travail de
l'emploi suivant :

- le poste d'Adjoint technique territorial permanent à temps non complet de 19.15/35h à
27/35h

Après délibération, le Conseil Municipal donne son accord à l'unanimité.

Certifié conforme,
Le Maire, Elisabeth MARQUET.

